



René Grosjean



*Administrateur de
l'Université de Liège*

La nouvelle politique immobilière de l'ULg. 1991-1998

Dans la vie de tout responsable, de tout gestionnaire, il y a des temps forts, des événements qui marquent la mémoire.

En commençant cet exposé sur la politique immobilière de notre maison, vous me permettrez d'évoquer deux de ces moments forts dont je garderai longtemps le souvenir.

Le premier, c'est le 28 décembre 1991, jour où j'ai reçu, sur un compte bancaire - ULg, la somme de 2,862 milliards de FB provenant de la Communauté française. Aujourd'hui, des sommes bien plus importantes émigrent, voltigent, se déplacent à la vitesse de l'éclair d'un coin à l'autre de la planète. Mais, à l'échelle de l'Université, le versement d'une somme

aussi élevée a été un événement exceptionnel qui marquera ma mémoire pour longtemps.

Le deuxième moment fort, qui n'aurait pas existé sans le premier, c'est aujourd'hui, ce 11 octobre 1996. Ce jour où j'ai l'honneur et le bonheur d'être un des premiers orateurs à occuper, avec une émotion certaine, la tribune de ces magnifiques amphithéâtres baptisés *Amphithéâtres de l'Europe*.

Les problèmes immobiliers ont toujours été une préoccupation majeure dans la vie de notre institution.

Les débats préliminaires à l'installation au Sart Tilman en témoignent à souhait. En toile de fond, l'objectif est toujours identique : comment regrouper des amphithéâtres, des laboratoires, des bureaux dispersés à travers la ville, de façon à rendre plus commode la vie des étudiants et des chercheurs, tout en diminuant les coûts de fonctionnement.

Cette dispersion des bâtiments universitaires, héritée du 19^e siècle, a préoccupé très tôt les autorités académiques.

En 1947 déjà, le Recteur Frédéricq déclarait : « Des projets grandioses sont en train de s'élaborer en vue du transfert de l'Université sur la colline de Coïnte. » Mais le corps professoral de l'époque se montre hostile à ce projet, les espaces étant trop limités pour envisager les extensions souhaitées. Un peu plus tard, c'est au site de l'hôpital de Bavière, complété par la caserne Fonck et ses abords, que l'on pense. Cependant, là non plus, le projet ne sera suivi d'effet, les expropriations des terrains nécessaires à l'édification ou à l'agrandissement des locaux se révélant extrêmement onéreuses.

Mais l'objectif de regroupement des Facultés subsiste et sera finalement traduit dans la décision du transfert au Sart Tilman en fin des années 1950. On connaît le résultat de cette décision et l'importance des transferts réalisés de 1967 à 1985.

La nouvelle politique immobilière

Mais pourquoi parler aujourd'hui d'une politique immobilière nouvelle ?

Nouvelle, elle l'est à trois points de vue :

1. DEUX POLES : ANCRAGE URBAIN - SART TILMAN
2. UNE DOTATION EN CAPITAL
3. AUTONOMIE GRACE AU TRANSFERT DE LA PROPRIETE DES BIENS

1. ANCRAGE URBAIN - SART TILMAN

C'est exactement le 24 février 1989 que nous avons eu l'occasion de présenter cette nouvelle option à M. Ylieff, alors Ministre responsable des institutions universitaires.

Abandonnant le principe "Tout au Sart Tilman", les autorités universitaires optent pour une implantation sur deux pôles géographiques : densification de l'occupation au Sart Tilman et ancrage au centre ville.

Plusieurs facteurs expliquent cette décision de garder une implantation place du 20-Août.

La conception de l'Université "campus hors ville" est, partout en Europe, remise en question. L'Université se doit d'être présente physiquement dans le tissu urbain. Garantir la présence de 2 000 étudiants et de 200 membres du personnel au centre ville constitue une contribution importante à l'animation de celui-ci.

La Faculté de Philosophie et Lettres est sans aucun doute la Faculté qui justifie le plus un contact physique proche avec tout ce qui est l'expression de la vie culturelle et artistique : musées, théâtres, librairies au centre de la ville.

De plus, il est acquis à cette époque que les bâtiments abandonnés par l'Université au centre ville ne seront pas réoccupés, comme le projet en avait été conçu, par les services du Ministère de la Justice qui trouveront place dans les bâtiments érigés place Saint-Lambert. Rester place du

20-Août, c'est éviter la création d'un chancre en plein centre.

2. UNE DOTATION EN CAPITAL

Politique nouvelle, deuxièmement, parce que la Communauté française nous accorde une dotation en capital.

C'est en octobre 1991 que l'Exécutif de la Communauté française effectue un emprunt de 6,5 milliards de FB pour financer pour sept ans, soit de 1992 à 1998, les dépenses immobilières des institutions universitaires de la Communauté française sur la base d'un accord négocié entre celles-ci.

Ce consensus financier a pu être obtenu grâce au rôle prépondérant joué par les autorités universitaires liégeoises. De l'avis unanime, il fallait donner à Liège les moyens de planifier la suite de son transfert. Opérations qui n'avaient jamais été prises réellement en compte si on compare ce qui avait été accordé à Louvain (base : *Walen buiten*) et à Bruxelles (base : équilibre idéologique). Il fallait aussi revoir, pour les autres universités, un mode de répartition plus équilibré des crédits dits "du propriétaire" et réservés au grand entretien. L'accord intervenu entre les Recteurs rencontrait ces deux revendications principales : la prise en compte du retard de Liège en matière de transfert mais également la répartition des crédits (de construction, de transformation et d'entretien) sur une base objective et admise par tous. La constatation faite par les experts, chargés de préparer l'accord, que les coûts de construction à Liège pouvaient être comparés favorablement à ceux de Bruxelles et de Louvain a créé un climat de confiance qui a certainement favorisé l'aboutissement de ces négociations.

Un crédit total de 2,862 milliards de FB fut accordé dans ce cadre à l'ULg. Tablant sur un taux d'intérêt moyen très intéressant à l'époque et sur un certain étalement des dépenses, le montant total disponible, pour la période 1992-1998, a été estimé à 4 milliards de FB d'investissement dont 750 millions de FB de grand entretien.

Il est sans doute utile de rappeler que, si ces nouveaux moyens permettent d'envisager la poursuite du transfert, ils ne rencontrent pas l'ensemble des besoins de l'ULg.

Le coût de la réalisation du programme complet d'investissements immobiliers, s'inscrivant globalement dans le plan approuvé par le Conseil d'Administration en 1987, a été estimé à environ 5 milliards de FB à l'époque.

Le montant de 750 millions de FB pour le grand entretien peut paraître élevé en valeur absolue. Il ne représente cependant, par an, que 0,6% de la valeur de notre parc immobilier.

L'octroi de fonds pour les constructions universitaires ne constituait certainement pas une nouveauté. Des programmes importants avaient déjà été réalisés mais l'originalité de la démarche a consisté dans l'octroi d'une dotation en capital.

Les universités se voyaient dotées de moyens importants et en même temps investies d'une nouvelle mission : la gestion des capitaux qui leur étaient attribués en propre.

C'est un changement radical par rapport au système des dotations accordées de façon plus ou moins régulière. Par l'octroi de cette dotation en capital, la Communauté française s'engageait dans une voie novatrice.

Je voudrais, à ce moment de mon exposé, relever une coïncidence heureuse.

M. le Ministre Grafé, vous faisiez partie, avec M. le Ministre Ylief alors en charge des institutions universitaires, de cet Exécutif qui a pris cette décision importante.

Les méandres de la politique mais plus encore vos mérites à la tête des différents départements que vous avez dirigés font que vous êtes aujourd'hui ici pour inaugurer un des bâtiments les plus significatifs construits grâce à la dotation que vous nous avez octroyée avec vos Collègues en 1991.

Cette loi amère qui veut que les hommes politiques inaugurent rarement eux-mêmes les ouvrages dont ils ont décidé la réalisation trouve ici une heureuse exception.

Au-delà de la coïncidence, nous voulons y voir une certaine forme d'exigence pour nous-mêmes.

M. le Ministre, vous avez été de ceux qui nous ont octroyé cette dotation. Aujourd'hui, vous participez à la fête organisée à l'occasion de l'inauguration.

Mais, vous êtes aujourd'hui le Ministre de l'Enseignement Supérieur auquel, dans un délai proche maintenant, nous devons rendre compte de l'utilisation de ce capital que vous nous avez octroyé. C'est donc vous qui serez juge de son utilisation. Et vous aussi MM. les Parlementaires qui, demain, devrez prendre de nouvelles décisions en matière de politique universitaire et serez appelés à juger notre action.

Je ne crains pas de dire, M. le Ministre, MM. les Parlementaires, que nous sommes heureux et fiers de cette première reddition de compte que nous avons le plaisir de faire aujourd'hui devant vous.

3. AUTONOMIE :

TRANSFERT DE LA PROPRIÉTÉ DES BIENS

Nouvelle politique immobilière enfin parce que nous jouissons maintenant d'une plus grande autonomie pour établir notre programme d'investissements et pour gérer notre patrimoine immobilier.

Pendant une longue période, l'Université n'a joui d'aucune autonomie en matière immobilière : les dépenses pour la construction et l'entretien des bâtiments ont été à charge de la Ville d'abord, de l'Etat ensuite.

A la fin du 19^e siècle, le Parlement vote des crédits importants pour les installations des universités d'Etat. La dispersion date d'ailleurs de cette époque.

De 1882 à 1892, sont construits les Instituts d'Astrophysique, de Pharmacie, de Botanique, de Zoologie, d'Anatomie, de Chimie et de Physiologie, pour ne citer qu'eux. En 1924, l'Université acquiert le domaine abbatial du Val Benoît et c'est en 1937 que s'achèvent les travaux d'édification des Instituts de Chimie-Métallurgie, de Mécanique et du Génie civil.

La situation se modifie par étapes : en 1920, l'Université de Liège a la possibilité de recevoir des donations et de gérer ces fonds via une Commission du Patrimoine jouissant de la personnalité juridique.

En 1953, l'Université acquiert une autonomie de gestion interne mais le Conseil d'Administration n'a pas le pouvoir du maître d'œuvre. Ce n'est que le 1^{er} août 1960 que celui-ci est obtenu. Cette loi de 1960 est très largement inspirée par les juristes de l'ULg et notamment Jean Delchevalerie, alors Directeur du Cabinet du Recteur. De plus, la présence au Gouvernement du Professeur Pierre Harmel, qui était convaincu de la nécessité de cette mesure, a contribué à cet aboutissement. Enfin, et c'est le troisième facteur qui nous autorise à parler de nouvelle politique immobilière : parallèlement à l'octroi de la dotation en capital, un arrêté de l'Exécutif du 17 octobre 1991 accorde aux Universités de Liège et de Mons-Hainaut la pleine propriété des terrains et des immeubles qu'elles occupent.

C'est l'aboutissement d'un long combat mené par l'Université pour obtenir une plus grande capacité de décision dans la construction et la gestion de ses immeubles, pour répondre à des besoins nouveaux.

En effet, à la fin des années 50, le nombre d'étudiants ne fait que s'accroître. La nécessité de construire de nouveaux locaux éclate aux yeux de tous. Mais où trouver un site adéquat sur le territoire de la ville ?

Confronté au problème de vétusté et d'exiguïté des locaux, à l'insuffisance des installations didactiques, le Recteur Dubuisson rêve, pour nos étudiants, nos chercheurs et nos professeurs, d'une Université moderne, spacieuse et regroupée sur un site unique.

Le domaine du Sart Tilman, constitué de 2 000 ha verts en bordure de la Cité ardente, retient l'attention des autorités universitaires de l'époque. Le rêve séduisant va pouvoir très progressivement devenir réalité moyennant compétences nouvelles, finances et accords des autorités de tutelle.

Le 8 mars 1958, le C.A. décide de demander à l'Etat l'acquisition du Sart Tilman. Un an plus tard, l'Université procède au premier achat de terrains sur le plateau boisé surplombant les vallées de l'Ourthe et de la Meuse.

L'ULg peut se lancer dans une politique d'expansion et de construction au Sart Tilman. Le mythe de l'Université de l'an 2 000 commence à devenir réalité.

Entre 1972 et 1991, l'Université bénéficie de 10 milliards de FB qui lui permettent de construire les bâtiments que vous connaissez : Instituts de Chimie et de Physique, Institut de Botanique, Faculté de Droit, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Faculté de Médecine vétérinaire, etc.

Malheureusement, ce transfert de l'Université au Sart Tilman est interrompu à de nombreuses reprises. Les crédits sont alloués au coup par coup et ne lui permettent pas d'envisager une planification globale. On se souviendra qu'en 1984, l'Université se voit même obligée de se séparer de son architecte-urbaniste, M. Strebelle, de dissoudre son service des constructions et de licencier l'ensemble du personnel chargé du suivi des chantiers.

C'est sur des bases résolument neuves que l'Université de Liège peut s'engager en 1992, dans une nouvelle politique immobilière.

En concertation avec les Facultés et leurs représentants, une proposition globale d'utilisation de la dotation est approuvée en 1993 par le C.A. Cette proposition tient compte de plusieurs facteurs, tels le manque d'infrastructures destinées à l'enseignement lié à la croissance du nombre d'étudiants, l'état de vétusté de certains immeubles, la nécessité de gérer de façon optimale les déménagements en cascade, l'intérêt de rentabiliser le gros-œuvre déjà construit et enfin, le souci de rationaliser l'occupation de certains immeubles.

Le Conseil d'Administration met rapidement en place une Commission des bâtiments, une cellule des constructions nouvelles et une cellule de gestion financière de cette dotation immobilière.

Quelque soit le nombre d'étudiants, nous sommes soucieux de la qualité de l'environnement à leur offrir à l'aube du troisième millénaire.

De nombreux bâtiments sont donc nécessaires, en corrélation avec l'augmentation du nombre d'étudiants. Mais, le problème n'est pas seulement d'ordre quantitatif. Il est aussi d'ordre qualitatif.

Dans notre vie universitaire, les choix liés à l'architecture occupent une place importante. En effet, les formes de l'architecture, les espaces dans lesquels nous vivons, nous pensons, nous nous rencontrons... constituent, non seulement le cadre, mais également le support de nos pratiques sociales; c'est-à-dire déterminent, conditionnent tout au moins notre façon de vivre, notre façon de penser, notre façon de travailler, notre façon de communiquer...

Dans un dialogue entre Socrate et l'architecte Eupalinos, sorti de l'imagination du poète Paul Valéry, celui-ci fait dire à Eupalinos : «N'as-tu pas observé, en te promenant dans cette ville, que d'entre les édifices dont elle est peuplée, les uns sont muets, les autres parlent, et d'autres enfin, qui sont les plus rares, chantent ?»

Nous pensons sincèrement que si Eupalinos revenait parmi nous, il nous dirait que, dans le domaine du Sart Tilman, beaucoup d'édifices chantent... et, peut-être nous dirait-il aussi que l'explosion du nombre d'étudiants dans notre Université résulte en partie de cette harmonie à laquelle nous sommes attachés et à laquelle les étudiants, nous le savons, sont sensibles.

La priorité dans notre nouveau plan d'investissement est donnée aux étudiants et donc à la construction de nouveaux amphithéâtres communs dans la zone Nord du domaine. Ce sont ces amphithéâtres que nous avons le grand plaisir d'inaugurer aujourd'hui et sur lesquels nous reviendrons ultérieurement.

Les études d'autres projets sont également lancées en 1993. Parmi ces projets, nombre d'entre eux sont aujourd'hui réalisés :

- Les derniers bâtiments de la Faculté de **Médecine vétérinaire**, à savoir des laboratoires et un restaurant (dont on peut saluer le succès) sont construits afin de finaliser l'implantation de cette Faculté au Sart Tilman et d'abandonner définitivement le site de Cureghem.

- Un bâtiment **Trifacultaire**, destiné à accueillir divers services des Facultés de Droit, de Psychologie et d'Economie est érigé à proximité de ces Facultés. Si cette réalisation suscite des polémiques quant à son esthétique, il n'empêche que ce bâtiment moderne a au moins le mérite de permettre aux chercheurs, qui en sont les occupants majoritaires, de travailler dans un cadre plus agréable et plus spacieux.

- On compte également, parmi les chantiers en cours, la construction au Sart Tilman de l'**Institut de Mathématique** qui servira également d'extension à l'Institut Montefiore. Cette construction, située entre l'actuel Institut Montefiore et la route du Condroz, contribuera, tout comme les nouveaux *Amphithéâtres de l'Europe*, à mieux coordonner l'ensemble des cours, afin d'éviter notamment des déplacements multiples aux étudiants.

- L'**Institut de Pharmacie**, quant à lui, s'installera dans une des deux tours du complexe proche du CHU, jusqu'ici inexploitées par suite des modifications de la programmation hospitalière et des insuffisances des crédits d'investissements. Le transfert de l'Institut de Pharmacie de la rue Fusch, programmé pour fin 1997, permettra de regrouper non seulement les services de pharmacie mais aussi les services généraux de la Faculté de Médecine, de façon à rendre plus cohérente l'implantation de cette Faculté au Sart Tilman.

La réaffectation de l'Institut Gilkinet se fera vraisemblablement via la création d'une ASBL à vocation culturelle en collaboration avec la ville et la région.

On peut déjà citer, comme pistes à l'étude, le Musée du Cinéma, le Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques, le Musée de la Pharmacie et de la Botanique, le Centre régional d'Initiation à l'Ecologie, sans oublier une partie des serres qui restera rue Fusch et pour laquelle un projet de rénovation piloté et financé par la Région Wallonne et le FEDER doit se concrétiser dans les prochains mois.

- L'Institut de **Géographie** est désormais installé au Sart Tilman, de même que les services de l'**Administration immobilière**. Ceux-ci occupent, depuis début 1995, un petit bâtiment modeste et économique construit en face de la poste du Sart Tilman.

- Un nouveau central téléphonique est installé au **Poste central de commande** et une **quatrième chaudière**

sera mise en service pour répondre aux besoins des nouvelles constructions.

■ Deux bâtiments pour le **stockage des déchets chimiques et radioactifs** viennent d'être inaugurés à proximité du Laboratoire de Thermodynamique. La technique d'entreposage des déchets radioactifs permettra à l'Université de réaliser une économie annuelle de 8 millions de FB.

La rénovation du **complexe du 20-Août** est entreprise et notamment l'aménagement de l'ancien Institut de Chimie au quai Roosevelt.

Ce projet d'ampleur constitue l'élément majeur qui détermine les contours du nouveau visage de l'ULg au centre ville. En 1991 déjà, un premier pas est réalisé à l'**intérieur du hall principal** du Bâtiment central. Cette rénovation, privilégiant la lumière, met désormais en évidence un intérieur d'une grande pureté et d'une grande sobriété, digne de notre Université.

En réhabilitant près de 4 000 m² de locaux, quasiment inutilisés depuis 30 ans, le projet de rénovation du complexe du 20-Août permettra d'abandonner la résidence A. Dumont, louée depuis plus de 20 ans, et de regrouper, dans la zone réaménagée, l'ensemble des services du Département des Sciences historiques de la Faculté de Philosophie et Lettres, le Centre informatique de cette Faculté et le Théâtre Universitaire Liégeois.

La fin des travaux est prévue pour juillet 1997.

Au quai Roosevelt, la création d'un nouvel espace en extension volumétrique sur les anciens bâtiments a permis l'insertion, sous une grande voûte de zinc supportée par une colonnade en acier et châssis de verre, d'une grande bibliothèque destinée au Département des Sciences historiques.

La rénovation de l'Institut Walter Spring s'inscrit dans les projets de rénovation des quais de la Meuse. L'ULg est fière de participer au plan de rénovation des bâtiments phares de notre Cité ardente en bord de Meuse.

On notera en outre que, dans le vent des rénovations qui traverse notre place du 20-Août, les étudiants de la Fédé ont entrepris la rénovation de la façade d'un immeuble juste en

face de notre bâtiment central pour y installer leurs quartiers généraux.

L'Université et, plus particulièrement, son Aquarium et son Musée de la Science, situés quai Van Beneden, bénéficient également de la rénovation des abords de ce quai par la réalisation d'un petit amphithéâtre descendant vers la Meuse, dans le programme mené par la Région Wallonne "Rendre la Meuse aux Liégeois".

A ce jour, l'ULg a engagé sur sa dotation immobilière des dépenses de l'ordre de 2,7 milliards de FB, y compris le grand entretien.

A ces 2,7 milliards de FB de dépenses par l'Université correspondent un chiffre d'affaires équivalent pour des entreprises le plus souvent régionales — ces dernières années, les grues des chantiers de l'Université n'étaient-elles pas pratiquement les seules dans le ciel liégeois ! —, un total appréciable d'heures de travail et aussi plus de 500 millions de T.V.A. non récupérés par l'Université.

Des études sont actuellement en cours qui concernent, d'une part, l'agrandissement du magasin à livres situé en contrebas du CHU et, d'autre part, les Instituts de Mécanique et du Génie civil de la Faculté des Sciences appliquées.

Le Conseil d'Administration du 25 septembre dernier vient de confirmer le programme restant à réaliser jusqu'à 1998. Il concerne les services de Dentisterie, déjà rééquipés depuis janvier dernier en matériel ultramoderne de soins pour un montant de 53 millions de FB, le transfert de l'Institut d'Astrophysique de Cointe, l'achèvement du transfert des services de Géographie et de Géologie, ainsi que la construction d'une halle pour la Chimie industrielle.

Il reste aussi à prévoir des aménagements place Cockerill et la construction de nouveaux parkings économiques en surface au sol.

Comme nous l'avons évoqué au début de cet exposé, la dotation actuelle ne permettra pas de clore définitivement le transfert de l'Université au Sart Tilman.

Resteront à réaliser essentiellement :

- le transfert de la partie didactique des Instituts du Génie civil et de Mécanique, ce qui libérera totalement le site du Val Benoît et en permettra la valorisation, rendue plus facile par l'achèvement des grands travaux entrepris dans les environs pour le TGV et la liaison E5-E9,
- le transfert des précliniques vers le complexe du CHU,
- le transfert de l'Institut de Zoologie, actuellement rue de Pitteurs,
- des compléments d'infrastructures.

L'ensemble de ces postes est estimé globalement à $\pm 2,5$ milliards de FB.

Le Sart Tilman, plus qu'un campus, un domaine !

Tout au long de son transfert au Sart Tilman, l'Université, véritable pionnière en matière d'écologie, s'est attachée à respecter trois grands principes : s'implanter en respectant et protégeant la nature, ouvrir son domaine au public en lui offrant un espace vert protégé et rester en connexion étroite avec la ville en devenant un centre rayonnant de culture.

Loin de perdre son rôle de moteur de l'activité économique de la région, l'Université s'est rapprochée des entreprises régionales en collaborant avec elles à la réalisation d'un **Parc scientifique du Sart Tilman** accueillant, sur 50 ha, une cinquantaine d'entreprises spécialisées dans des domaines tels que la recherche aéronautique et spatiale, l'informatique et les biotechnologies, en leur offrant l'avantage de la proximité avec les services de l'Université.

Vivier intellectuel, centre d'enseignement et de recherche, le Sart Tilman n'en est pas moins un lieu agréable offrant au public de multiples possibilités de détente et d'activités tantôt sportives, tantôt culturelles.

Centre sportif, piste cyclable, musée de sculptures en plein air illustrent à merveille les agréments qui sont régulièrement apportés au Domaine par l'Université et ce, en collaboration avec la Région Wallonne.

La sécurité routière dans le domaine constitue un souci majeur. L'aménagement, par la Région Wallonne, des carrefours dangereux en **ronds-points** contribue largement à diminuer les risques d'accident.

Grâce à la Région Wallonne et à l'effort du Fonds européen de développement économique régional, nous avons pu inaugurer en mars 1995, un **Observatoire du Mondes des Plantes** regroupant notamment plus de 2 000 espèces, parmi lesquelles la prestigieuse collection Jean Doinet, ce cactésiste liégeois qui légua en 1976 à l'ULg quelques 1300 cactées, soit une des collections de plantes grasses les plus remarquables d'Europe.

Quand vous avez des rêves d'évasion, quand vous êtes tentés par les publicités en tous genres sur des îles paradisiaques mais que vous êtes retenus ici, autorisez-vous une visite à l'Observatoire du Monde des Plantes. Laissez-vous enivrer par les senteurs douces, amères, épicées, exotiques que vous réservent les multiples espèces abritées dans nos serres.

Je voudrais enfin évoquer le projet de **liaison entre le village du Sart Tilman et le domaine universitaire**. Il s'agit d'urbaniser une zone de 4,5 ha en bordure du domaine universitaire et, plus précisément, la zone connexe au village du Sart Tilman. On y construira essentiellement des logements et des commerces. Cette "liaison village", puisque tel est son nom aujourd'hui, profitera tant aux usagers du domaine qu'aux habitants des quartiers environnants. Il est vrai que le domaine est de plus en plus fréquenté (par les étudiants, le personnel universitaire, des visiteurs belges et étrangers) mais reste sous-équipé en services de base, Horeca, banque, commerces de proximité. Il serait tellement commode de pouvoir se rendre à pied à une pizzeria, une boulangerie, une boucherie ou à un ciné-club situés à un jet de pierre du Domaine.

En fin de transfert, c'est une population universitaire de près de 20 000 personnes qui fréquentera ce site quotidiennement, auquel il faut ajouter plus ou moins 4 000 congressistes par an.

Si l'implantation de commerces représente $\pm 12\%$ de la surface utile, le logement représente le moteur du projet.

Il s'agit essentiellement de permettre à de jeunes couples, belges ou étrangers, travaillant au Sart Tilman, de louer dans un esprit de convivialité un logement à proximité immédiate de leur lieu de travail. On prévoit également la construction de kots d'étudiants. Non seulement les étudiants pourront étudier au calme dans un écrin de verdure agréable, mais ils disposeront, à proximité, de toute l'infrastructure nécessaire à leur délasserment.

Le projet de liaison village inclut enfin la construction d'un hôtel de 50 chambres destinées aux visiteurs académiques, aux congressistes, aux visiteurs des 50 sociétés du parc scientifique du Sart Tilman ou encore aux accompagnants des personnes hospitalisées au CHU.

Pour mener à bien le projet, évalué à 1,5 milliards de FB, l'Université a décidé de recourir à l'initiative privée. Le Conseil d'Administration a décidé de négocier avec l'association IMMO-COLONSTER (Groupes WILHEM & Co et ECKELMANS).

Revenons à présent au superbe complexe des **Amphithéâtres de l'Europe** que nous avons le plaisir d'inaugurer aujourd'hui.

Dès le début, le Conseil d'Administration de l'Université a porté une attention toute particulière à ce bâtiment que nous voulions significatif, un bâtiment phare dans le domaine du Sart Tilman.

Au terme d'une consultation approfondie, c'est Daniel Dethier et ses associés qui ont été choisis comme auteurs de projets. Très vite, les ont rejoints le Bureau Greisch pour la stabilité, le CEDIA pour l'acoustique et B.C.T. pour les techniques spéciales. L'Université fit appel à la Compagnie Immobilière de Belgique comme délégué d'auteurs de projets.

Je mentirais en disant que la collaboration entre ces fortes personnalités s'écoula comme un long fleuve tranquille. Il faudra peut-être un jour écrire l'histoire des multiples avant-projets, des réductions, des transformations, des propositions, des changements de matériaux, des suggestions qui ont été faites au cours de réunions parfois orageuses mais toujours chargées de sens.

L'heureux aboutissement que nous connaissons aujourd'hui n'aurait certainement pas été possible sans l'intervention vigoureuse de l'Université.

A cet égard, je me dois de remercier particulièrement le Professeur Fonder, Président ff de la Commission des bâtiments, les membres de la cellule des constructions nouvelles, tout spécialement le Professeur Jean-Claude Cornesse, l'Administration des Ressources Immobilières de l'Université, dirigée par l'Ingénieur Joseph Halleux et enfin Michel Fontaine exprimant les desiderata des futurs utilisateurs.

Toutes ces équipes ont œuvré dans un climat de franche collaboration pour aboutir au résultat que nous voulions tous. Je voudrais qu'ils trouvent ici l'expression des remerciements de l'Université.

Mais la conception est une chose, la réalisation en est une autre.

Après une adjudication extrêmement serrée, l'Association momentanée Moury-Galère fut désignée comme firme adjudicataire : les délais étaient courts, l'exigence des auteurs de projets très précise, la volonté de l'Université inébranlable. Et de plus, les conditions climatologiques très mauvaises. Aussi, ces entreprises se sont-elles trouvées devant des difficultés importantes. Je pense que nous devons les remercier aujourd'hui du résultat obtenu. Je remercie aussi les sous-traitants, trop nombreux pour être cités ici, mais dont vous avez trouvé la liste dans le dépliant qui vous a été remis.

L'idée maîtresse du projet de complexe d'amphithéâtres étudié par l'architecte D. Dethier a été, dès le départ, de développer un "bâtiment carrefour", tant au point de vue de sa situation géographique qu'au point de vue de son organisation interne.

Bâtiment carrefour, en ce qui concerne sa situation...

En effet, l'implantation, dans le respect de la trame urbanistique du Sart Tilman, de ce complexe à proximité du rond-point marquant l'entrée du domaine universitaire permet à cette construction de jouer à la fois un rôle de signe, de repère et un rôle de bâtiment cardinal, en liaison directe avec les parkings et bâtiments voisins. Dans cette optique, de grandes ouvertures vitrées, percées dans les quatre façades à des niveaux différents suivant la pente naturelle du terrain, créent un accès aisé vers les

organes essentiels et le cœur de ce complexe, à partir des points principaux du site environnant.

Bâtiment carrefour, en ce qui concerne l'organisation interne...

Ce bâtiment, plus ou moins carré, de 54 m sur 49 m, se développe essentiellement sur deux niveaux principaux, superposés.

Le niveau supérieur comporte les locaux d'accueil, trois amphithéâtres de 600, 300 et 200 places, trois salles de cours de 50 places et une zone dite des "pas perdus", liée aux diverses activités d'animation et de rencontre qui se développeront dans cet ensemble.

Le niveau inférieur, quant à lui, comporte trois salles de cours de 80 à 100 places, une cafétéria, les sanitaires et les locaux techniques nécessaires.

Une salle des professeurs, des locaux de traduction, une salle de cours de 30 places et une conciergerie complètent le bâtiment à des niveaux intermédiaires.

Les niveaux supérieur, inférieur et intermédiaires sont reliés entre eux par un jeu de rampes inclinées permettant une articulation continue des espaces développés et une accessibilité aisée pour tous.

Le plan s'organise ainsi, à différents niveaux, suivant deux axes principaux perpendiculaires de circulation, "cardo" et "decumanus" de ce lieu communautaire que constitue le complexe, divisant le bâtiment en quatre zones bien distinctes, liées à des fonctions différenciées.

Le premier axe, matérialisé par une épine dorsale de colonnes circulaires, développe une séquence d'espaces variés (entrée principale, salle des "pas perdus", cafétéria) reliant, à deux niveaux, les accès Nord et Sud.

Le deuxième axe correspond au système de rampes liant transversalement les accès Est et Ouest.

Par une disposition et une organisation ingénieuses, les espaces "fonctionnels" de circulation se rejoignent, se

transforment, se métamorphosent en espaces "sociaux", de rencontre, de contact... Un "forum" apparaît, symbolisé par le kiosque d'information, placé à la "croisée des chemins"...

Point de passage, point d'arrêt, pendant ou en dehors des heures de cours, ce bâtiment a été conçu autour de la vie de l'étudiant... qui se l'appropriera. Les espaces réservés au travail et aux échanges divers ne manquent pas (salles de travail mais aussi bancs disposés le long des murs, cafétéria, etc...).

Les parois de verre, constituant les entrées, assurent une bonne "lisibilité" de l'édifice, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. A l'intérieur, elles inondent de lumière naturelle les grands pans de murs clairs. A l'extérieur, elles indiquent les accès tout en conservant, de par leur position en retrait en des points bas de la couverture, l'aspect massif caractéristique du bâtiment, en liaison avec son fonctionnement.

Au-delà de l'aspect organisationnel, d'autres points doivent aussi être évoqués :

- la qualité acoustique des salles par l'utilisation de techniques appropriées, la division en zones différenciées, la morphologie particulière du bâtiment, c'est-à-dire la courbure de toiture créant une enveloppe favorable ;
- la rationalisation de la construction par la mise en œuvre de techniques contemporaines et l'utilisation de composants répétitifs, liés à une trame de construction de base de 5,4 m sur 5,4 m ;
- la volonté d'assurer la "durabilité" de l'édifice par la prescription de matériaux dépouillés : bétons apparents, revêtements de pierres naturelles pour les sols et murs extérieurs ;
- le développement d'une infrastructure adaptée aux techniques modernes d'enseignement et d'information (traduction simultanée, réseaux audio et vidéo travaillant en circuit fermé et de façon interactive pour l'ensemble des salles, etc.) ;
- le respect de l'enveloppe budgétaire initialement fixée, soit 250 millions de FB, tout compris. Cela constitue

un prix de revient particulièrement compétitif par rapport aux chiffres normatifs ou à d'autres bâtiments cités, aujourd'hui, comme références.

Qualités architecturales, sociales, économiques, toutes ces qualités confèrent au bâtiment une valeur fonctionnelle, une valeur d'usage.

Mais une bonne architecture doit avoir, au-delà de cette valeur d'usage, une valeur de sens. Des recherches sémiotiques ou sémiologiques assimilent, aujourd'hui, l'architecture à un langage, un système de signes. Pour certains, l'architecture utiliserait, comme le langage parlé ou écrit, un vocabulaire, une syntaxe, une grammaire.

Selon Walter Benjamin « Il y a deux manières d'accueillir un édifice... on peut l'utiliser, on peut le regarder. »

Regardons le bâtiment...

L'architecture est peut-être un langage mais, contrairement à d'autres disciplines liées à la théorie de l'information qui ne doivent utiliser que des signes univoques, l'architecture, elle, est souvent équivoque dans ses formes.

Regardons le bâtiment...

Certains voient dans celui-ci un livre ouvert déposé sur le pré. D'autres, un immense oiseau déployant ses deux ailes. Livre ouvert ou oiseau, peu importe... Ces deux figures ont valeur de figures de rhétorique. Ce sont des figures de liberté et de mouvement. Mouvement de la pensée dans le cas du livre, mouvement physique dans le cas de l'oiseau. Liberté et mouvement, mouvement et liberté, mots symboliques pour un édifice destiné à accueillir des étudiants de première année, à les accompagner dans leur envol. Liberté et mouvement, mouvement et liberté, concepts clés de notre Université, de notre Université dans notre Communauté, de notre Communauté dans l'Europe...

En ce 11 octobre 1996, soit 179 ans plus tard, nous sommes fiers de rendre compte à la Communauté de la confiance qu'elle nous a faite en nous dotant de moyens considérables pour poursuivre notre politique. 179 ans d'histoire immobilière.

C'est une page de cette histoire que j'ai eu le grand plaisir d'ouvrir aujourd'hui en inaugurant les grands *Amphithéâtres de l'Europe*.

Je vous remercie de votre attention.

Le 15 octobre 1817, l'Université de Liège s'installait solennellement dans les bâtiments occupés autrefois par les Jésuites dans "l'île aux hochets".